

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

INCa
Institut national du cancer

Décision n° 2017-46 du 7 décembre 2017 portant labellisation d'un intergroupe coopérateur en cancers digestifs

NOR : SSAX1731124S

Le président de l'Institut national du cancer,

Vu les articles L. 1415-2 (5°) et D. 1415-1-8 du code de la santé publique;

Vu la procédure générique d'identification par l'Institut national du cancer d'organisations œuvrant dans le domaine du cancer, approuvée par son conseil d'administration en date du 16 octobre 2009;

Vu le Plan cancer 2014-2019;

Vu l'appel à candidatures intitulé « Labellisation d'intergroupes coopérateurs français de dimension internationale dans le domaine du cancer » publié en février 2017 sur le site Internet de l'institut;

Vu le dossier de candidature transmis à l'institut par Unicancer, dont le siège est situé 101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13, en qualité de mandataire de l'intergroupe coopérateur en cancers digestifs, intitulé PRODIGE (partenariat de recherche en oncologie DIGEstive);

Vu l'avis du comité consultatif d'experts,

Décide :

Article 1^{er}

Compte tenu de sa capacité jugée suffisante à accomplir les objectifs généraux et les actions prévus par l'appel à candidatures intitulé « Labellisation d'intergroupes coopérateurs français de dimension internationale dans le domaine du cancer », l'intergroupe coopérateur en cancers digestifs, intitulé PRODIGE (partenariat de recherche en oncologie DIGEstive) constitué des membres suivants :

1. Unicancer;
 2. Fédération francophone de cancérologie digestive (FFCD);
 3. Groupe coopérateur multidisciplinaire en oncologie (GERCOR),
- est labellisé par l'INCa.

Article 2

La labellisation est accordée pour une durée de quatre ans courant à compter de la notification de la présente décision.

Article 3

La décision de labellisation sera publiée sur le *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité et diffusée sur le site Internet de l'INCa.

Fait en deux exemplaires, le 7 décembre 2017

Le président,
N. IFRAH